## Commission des finances et des affaires générales



## 5 - Administration générale

# Prise à bail de locaux rue Gaston Romazzotti à MOLSHEIM.

## Rapport n° CP/2014/356

### Service gestionnaire:

Direction de l'immobilier et des moyens généraux - Service stratégie immobilière

#### Résumé :

Afin de rationaliser le fonctionnement des services territorialisés à MOLSHEIM dispersés sur plusieurs sites, il est proposé de les regrouper sur un site unique dans la zone d'activités Ecospace.

Les services médico-sociaux territorialisés à MOLSHEIM sont actuellement répartis sur 3 sites, à savoir au CMS, rue des Alliés, propriété du Département et dans des locaux pris en location dans la zone d'activités Ecospace, respectivement rue de l'Ecospace pour l'UTAMS et dans l'immeuble "Le Grand Sport" pour le service de protection de l'enfance (SPE).

Par ailleurs, l'équipe du Délégué de la direction générale (DDG) est également installée dans des locaux pris à bail dans la même zone.

Afin de rationaliser le fonctionnement et permettre à la fois une meilleure mutualisation des moyens et un meilleur accueil du public, il a été décidé de substituer aux 3 sites éclatés sur la zone Ecospace (UTAMS, SPE, DDG), un site unique à proximité des implantations actuelles rue Gaston Romazzotti à MOLSHEIM.

Il s'agit d'un plateau de 1 200 m² au 2è étage de l'immeuble tertiaire BBC neuf dénommé "Le Veyron", assorti de 15 places de stationnement en sous-sol et 25 emplacements extérieurs. Ces locaux accueilleront à terme une cinquantaine d'agents.

Le projet de bail annexé au présent rapport prévoit une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> décembre 2014 pour une durée de 9 années dont 6 fermes.

Le loyer annuel s'élève à 179 038 € HT et hors charges (parkings compris) auquel s'ajoute pendant les 6 premières années, un surloyer de 35 901 € HT au titre des travaux supplémentaires d'aménagement intérieur demandés par le Département au bailleur, en l'occurrence la Sàrl ECOSPACE.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve le bail ayant pour objet la location d'une surface de bureaux de 1 196,70 m² au 2ème étage de l'immeuble "Le Veyron" situé 16a et 16b rue Gaston Romazzotti à 67120 MOLSHEIM.

Cette location, assortie de 15 places de stationnement en sous-sol et 25 emplacements extérieurs, comporte un loyer annuel de 179 038 € HT et un surloyer annuel de 35 901 € HT pendant les 6 premières années, tous deux indexés sur l'évolution de l'indice INSEE du coût de la construction.

Le bail entre en vigueur au 1er décembre 2014 pour une durée de 9 années dont 6 fermes.

La commission permanente autorise son président à signer ce bail à intervenir avec la Sàrl ECOSPACE et à effectuer tous les actes et démarches relatifs à son exécution, y compris la résiliation.

Strasbourg, le 22/04/14

Le Président,

**Guy-Dominique KENNEL**